



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Technique d'Établissement du 20 avril 2015

Déclaration liminaire des représentants du personnel

Monsieur le Directeur général, vous avez prévu de soumettre la V2 du projet stratégique, au vote de ce Comité Technique d'Établissement. Dans neuf jours, elle devrait être proposée à l'approbation du Conseil d'administration. La précipitation est parfois mauvaise conseillère.

Le Conseil stratégique va se prononcer dans deux jours, sur un document qu'il découvre quelques jours à peine avant sa première réunion. Le personnel n'est malheureusement pas représenté dans cette instance, malgré l'amendement Cfdt, soutenu par l'UNSA, lors d'un CTM en 2013.

Le Conseil scientifique et technique n'est même pas constitué et ne pourra donc pas se prononcer.

Les réflexions sur les ressources propres, adressées aux membres du Conseil d'administration, n'ont pas été communiquées aux membres du présent Comité Technique.

Malgré nos demandes répétées, vous ne nous avez adressé aucun retour écrit de vos contacts avec les différents partenaires ou concurrents que vous avez consultés.

Et, une fois de plus, le document soumis nous a été envoyé tardivement, aux deux sens du terme.

Sur le fond, cette nouvelle version opère un virage fondamental, quant au "*renforcement des relations de partenariat avec les collectivités territoriales*". Est-il encore prioritaire ? En effet, vous affichez en préalable qu'il faut "*maintenir une relation étroite avec les services de l'État, qui restera le bénéficiaire essentiel des actions du Cerema*".

Après l'ouverture, c'est la reprise en main par les Ministères et le Commissaire du Gouvernement.

Quelle est alors la marge de manœuvre du Cerema pour définir et co-construire sa stratégie avec les collectivités ? La part de la subvention (SCSP), "*mobilisée de façon plus autonome*", initialement annoncée à 10%, ne serait plus que de 5% en 2016. Certes, vous écrivez qu'elle augmentera progressivement, mais la garantie est faible, tout comme l'est celle de la pérennité de la subvention et donc des effectifs d'ici 2020.

"*L'ancrage dans les territoires*" ne doit pas être qu'un beau slogan, mais servir de socle stratégique pour le schéma directeur immobilier que vous engagez sur toutes les implantations du Cerema. Vous deviez nous présenter le rapport Berteaud aujourd'hui, mais nous n'en saurons rien.

Pour nous, les politiques publiques, "*aménagement, développement, égalité des territoires*" et "*transition énergétique-changement climatique*", sont transversales à tous nos domaines d'activités, qui doivent les intégrer plus fortement. Mais, elles ne devraient pas être affichées comme deux champs d'action individualisés, et encore moins servir de prétexte à la diminution de l'activité "*infrastructures*", notre domaine d'excellence et principal pourvoyeur de ressources propres.

Le flou, sur le modèle économique et sa soutenabilité, inquiète les agents. Décréter la constitution "*d'offres lisibles pour nos bénéficiaires*" suffira-t-elle à générer des demandes solvables, surtout de la part de collectivités en difficultés financières ?

Vous voulez mobiliser les agents du Cerema, avec un management "*engagé, éclairé et solidaire*". Louable intention, mais les pratiques actuelles, notamment au siège et dans les CODIR, semblent en être encore loin. Nous attendions des effets positifs du regroupement des CETE et STC, en terme d'efficacité, de transversalité, de technicité, de visibilité... A ce jour, le Cerema nous a surtout apporté de la lourdeur technocratique et bureaucratique.

En attendant des jours meilleurs, la démotivation gagne les agents, encadrement compris.

Ce projet stratégique sera-t-il capable de rattraper les espoirs déçus ?
